

Conseil de l'Université de Moncton
Réunion du 26 juin :1967
au Salon de La Société l'Assomption
2h. 00 de l'après-midi

Etaient présents:

R. P. Clément Cormier
R. P. Donatien Gaudet
M. Jean-Claude Dupont
R. P. Clarence Cormier
M. Marcel Sormany
Juge Claudius Léger
M. Aurèle Arsenault
M. Laurier Thibault
Juge Adrien Cormier
M. Gilbert Finn
R. P. O. Ferguson
M. Claude Chiasson
M. Léandre Bourque

Le Révérend Père Clément Cormier appelle l'assemblée à l'ordre à 2 heures.

Le Père Cormier mentionne que l'ancien Conseil de l'Université et le corps étudiant ont recommandé que Claude Chiasson soit membre du Conseil de l'Université, à titre de représentant des étudiants. Il fut proposé par le Juge Cormier et appuyé par M. Gilbert Finn que Claude Chiasson soit membre du Conseil de l'Université.

Le R. P. Clément Cormier fit la genèse du Collège Saint-Joseph et de l'Université de Moncton. Il nous expliqua clairement le fonctionnement de l'Université de Moncton.

Il nous présenta ensuite un projet d'ordre du jour, ainsi que des explications en rapport à ce sujet, mentionnant cependant que nous n'étions pas obligés de suivre ce projet.

Le Père Clément Cormier a remis sa lettre de démission ainsi que celles du Chancelier et du Vice-Recteur.

Il fut proposé par M. Finn et appuyé par le Juge Léger que le Juge Cormier soit Président pro tem et Léandre Bourque, secrétaire pro tem,

(Sur ce, le Père Clément Cormier se retira) .

Il fut proposé par le Juge Léger, appuyé par M. Marcel Sormany que l'assemblée soit dûment constituée.

L'assemblée procéda ensuite à la nomination de quatre membres additionnels au Conseil de l'Université, tel que prévu par la charte.

Il est proposé par le Juge Léger et appuyé par Claude Chiasson que M. Ernest J. Cook soit désigné membre du Conseil d'administration.

Il est proposé par M. Finn et appuyé par M. Laurier Thibault que M.: Philippe Garrigue, Doyen de la, Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal soit désigné membre du Conseil de 'Université.

Il est proposé par M. Aurèle Arsenault et appuyé par le Père Clarence Cormier que Maître Alfred Landry soit désigné membre du Conseil de l'Université.

Il est proposé par M. Finn et appuyé par M. Sormany que la nomination du quatrième membre soit remise à plus tard.

Ensuite il y eut une brève discussion au sujet de la procédure à suivre pour la prochaine réunion du Conseil administratif fixée au lendemain le 27 juin.

L'ajournement se fit à 5h. 10